



CONSEIL ET INGÉNIERIE
en technologies de l'information,
infrastructures et réseaux & télécoms



Présentation de notre société

ORIA
Siège : 7 Avenue Parmentier
Central Parc 2 – Bât A
31200 Toulouse

 + 33 (0)5 61 80 65 65
 + 33 (0)5 61 54 17 44

www.oria.fr

SARL au capital de 8 000€
RCS Toulouse
SIRET : 48086691200052

SOMMAIRE

1- ORIA : DES COMPETENCES ET DES HOMMES PARFAITEMENT ADAPTES	3
1.1 CHIFFRES CLES	3
1.2 LA SOCIETE	4
1.2.1 Notre identité	4
1.2.2 Nos valeurs.....	6
1.3 REFERENCES	8
2- NOTRE ORGANISATION.....	9
2.1 ORGANIGRAMME	9
2.2 POLITIQUE SOCIALE.....	10
2.3 DISPOSITIONS DE SECURISATION DE NOS PRESTATIONS	11
2.3.1 PCA et protection de l'information.....	11
2.3.2 Pérennité du SI de l'entreprise.....	11
2.3.3 Travail des collaborateurs nomades	11
2.3.4 Accès distant au SI de l'entreprise	12
2.4 MODALITES DE REMPLACEMENT DE NOS INTERVENANTS	12
3- AMELIORATION DES CONNAISSANCES ET DE LA PERFORMANCE	13
3.1 FORMATION	13
3.1.1 Profils de nos collaborateurs.....	13
3.1.2 Formation continue	13
3.1.3 Transfert de compétences interne.....	13
3.2 ACTIONS ET PROCESSUS DE VEILLE.....	14
3.2.1 Veille technologique et des usages.....	14
3.2.2 Veille gouvernance des SI	15
3.2.3 Veille réglementaire	15
3.2.4 Partage de nos informations de veille	16
3.3 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT (R&D)	16
4- ORIA ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE.....	17
5- NOTRE COMMUNICATION DIGITALE.....	18
5.1 SITE INTERNET INSTITUTIONNEL.....	18
5.2 PRESENCE SUR LINKEDIN.....	18

1- ORIA : DES COMPETENCES ET DES HOMMES PARFAITEMENT ADAPTES

1.1 CHIFFRES CLES

Chiffre d'affaires	
Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017	1 275 000 €
Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018	1 369 000 €
Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019	1 519 000 €
Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020	1 708 000€
Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021	1 813 000€
Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022	1 765 000€

Effectifs	
Responsable administratif, financier et RH	1
Ingénieur commercial	1
Consultants	8 dont le directeur
Chargés de clientèle	5
Développeurs informatiques	2
Assistants techniques	2

1.2 LA SOCIETE

1.2.1 Notre identité

31 ans d'expérience

Création de la société en 1991



+ de 3 000 missions de Conseil

Nous accompagnons des clients
du secteur public et du secteur
privé



1 765 K € de CA (Année 2021)

Un Chiffre d'Affaires en croissance
constante
(+ 9% de progression en moyenne
annuelle)



Localisation

Siège à Toulouse
et une agence à Lyon



19 collaborateurs

Tous salariés à temps plein de l'entreprise,
et impliqués dans la réussite de vos projets



	SIRET	ADRESSE	TEL	COURRIEL
SIEGE	480 866 912 00052	7 Avenue Parmentier Central Parc 2 – Bât A 31200 TOULOUSE	05 61 80 65 65	consultations@oria.fr
Agence Auvergne- Rhône-Alpes	480 866 912 00060	2949 Route de Ravel – Bât A ZI les Platières 69440 Saint-Laurent-d'Agnay	04 72 30 01 19	rhonealpes@oria.fr

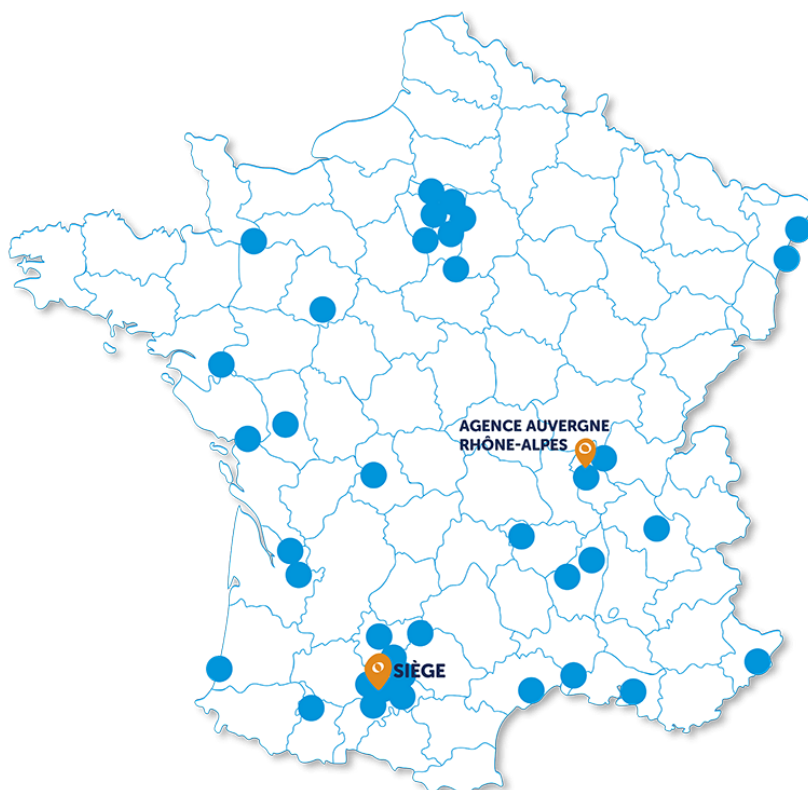
ORIA exerce dans le domaine du **Conseil** et de la **Stratégie en Systèmes d'Information** depuis 1991.

Grâce à la confiance de nos clients, nous avons acquis une expérience significative dans l'accompagnement de **projets d'architectures de télécommunications et d'infrastructures réseaux** locales et étendues et dans l'optimisation des **processus** associés à la **gouvernance des systèmes d'information**.

Également, nous avons développé une expertise reconnue à l'accompagnement de **projets stratégiques métiers**, liés notamment à la **relation Client** (GRC-CRM, centres de contacts, accueils téléphoniques).

Nos offres sont fondées à la fois sur une **méthodologie pragmatique et avérée** et sur notre **veille** permanente. Nous accompagnons nos clients sur des projets majeurs, impactant les architectures techniques en place ainsi que les organisations.

Grâce à nos pôles de compétences situés à **Toulouse (siège) et Lyon**, nous sommes en mesure de répondre aux sollicitations de nos clients, sur court préavis.



1.2.2 Nos valeurs



Nos valeurs reposent sur les principes suivants :

① **L'organisation pragmatique** d'équipes spécialisées

- Salariés ORIA, avec un **faible turn-over**. Nos équipes sont composées de personnels salariés, sans recours à des personnels externes ou stagiaires.
- Nos équipes sont constituées d'au moins **deux intervenants** complémentaires. La taille de notre structure offre à nos clients une relation de proximité.
- Nos collaborateurs sont **formés en permanence** et nous organisons du **transfert de compétences** entre nos experts.

② La connaissance de **la réglementation**, des **fournisseurs** et de leurs **offres**

Le volume d'affaires traitées ainsi que nos contacts avec d'autres professionnels nous permettent de maintenir notre **vigilance sur les évolutions**, tant technologiques que réglementaires et tarifaires.

Nous sommes parfaitement indépendants des éditeurs, intégrateurs, opérateurs et autres influenceurs du marché.

Ceci nous permet de poser un œil neuf et totalement neutre sur votre Système d'Information.

③ La prise en compte des aspects **administratifs et juridiques** des projets

Notre expérience et notre savoir-faire nous ont amenés à considérer avec la plus grande attention ces aspects complémentaires à la technique. Nous vous assurons ainsi de notre support pour les **aspects administratifs et juridiques** de votre projet.

④ Le développement et l'amélioration de notre **plateforme informatique** intégrant nos processus métier et ouverte à nos clients au travers d'un **extranet sécurisé**.

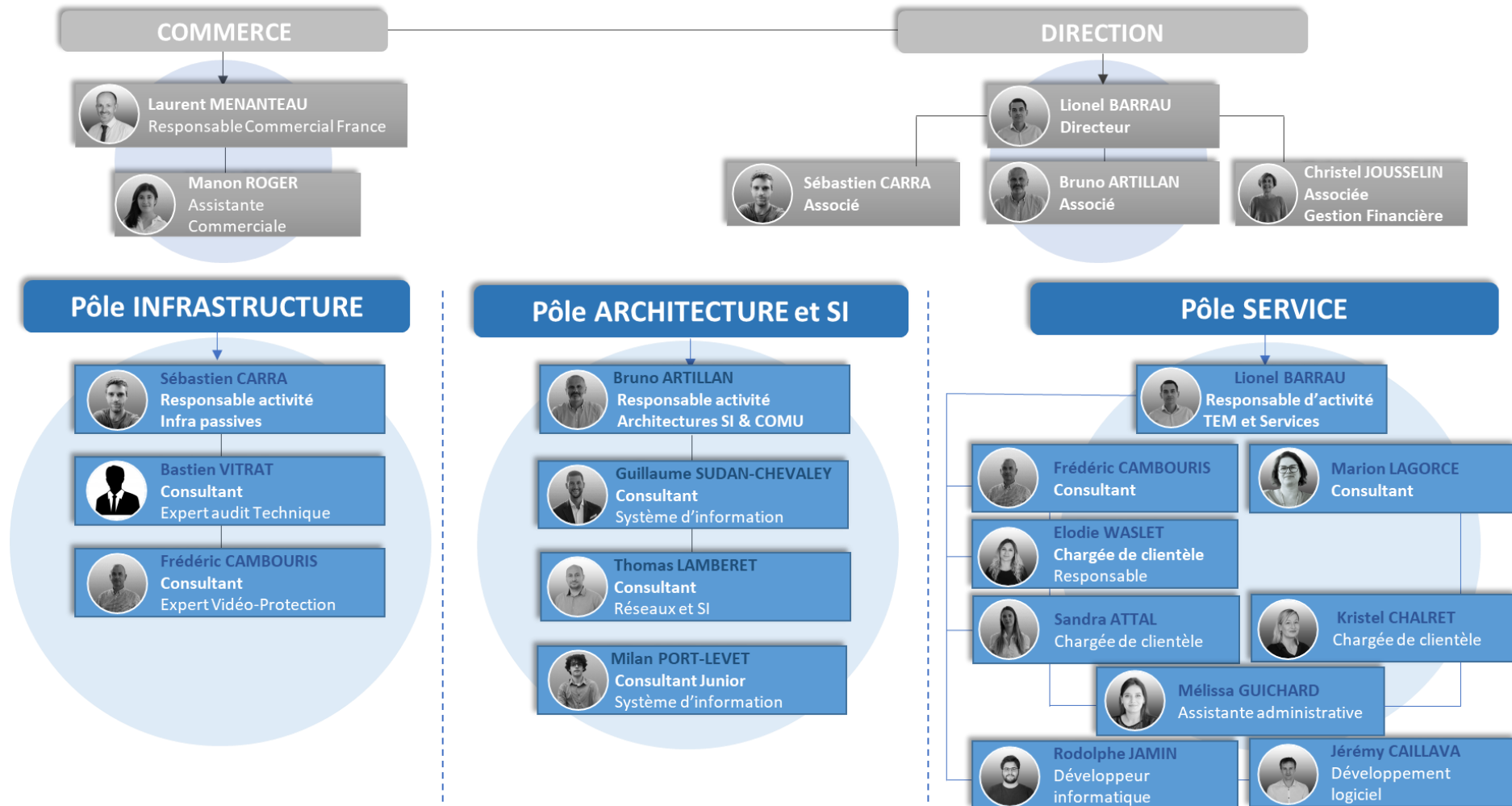
1.3 REFERENCES



Nota : les logos ci-dessus sont destinés à illustrer nos différentes typologies de clients. Ils ne représentent pas l'exhaustivité de nos références.

2- NOTRE ORGANISATION

2.1 ORGANIGRAMME



2.2 POLITIQUE SOCIALE

La société ORIA est soucieuse du **respect des normes** édictées par les instances nationales et locales en matière du droit du travail.

Dans ce cadre, ORIA respecte les dispositions légales et réglementaires relatives à **l'organisation du temps de travail**, au **développement durable**, à **l'égalité homme / femme**, à **l'hygiène et à la sécurité**, aux **relations professionnelles**, à la **formation**, à **l'emploi et à l'insertion** des travailleurs handicapés ainsi qu'aux **accords collectifs**.

- La **rupture des contrats de travail** des salariés ORIA a principalement pour cause des divergences de vues.
- **L'absentéisme des salariés**, hors application des congés payés résulte essentiellement d'arrêts maladies, lesquels sont généralement de courte durée.
- **L'impact territorial** des activités d'ORIA en matière d'emploi et de développement est fonction des opportunités de croissance.

Les mesures mises en place pour **garantir l'égalité de traitement professionnel** au sein d'ORIA sont les suivantes :

- **Entretiens individuels** annuels effectués par les responsables de pôles – support d'entretien remplis conjointement par le manager et le salarié,
- **Bilan annuel** des formations (détaillé notamment par H/F),
- **Rapport annuel** examiné par le Comité de Direction et faisant apparaître les rémunérations, le type de contrat... (détaillé notamment par H/F).

Exemples de mesures pour éviter la discrimination à l'embauche :

- Annonce de recrutement mises en ligne systématiquement à l'APEC et Monster,
- Annonce type toujours rédigée ainsi : « Nous recherchons un(e)... ».

ORIA reconnaît la **Déclaration universelle des Droits de l'homme**, les **conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail**.

2.3 DISPOSITIONS DE SECURISATION DE NOS PRESTATIONS

2.3.1 PCA et protection de l'information

Afin d'assurer la **continuité des missions** qui lui sont confiées ainsi que le service courant de l'entreprise en cas d'événement grave (sinistre, pandémie, ...), ORIA a mis en place et validé un plan de continuité d'activité (PCA) dont des principes sont énoncés ci-dessous.

2.3.2 Pérennité du SI de l'entreprise

Le système d'information d'ORIA est fondé sur des **standards techniques et logiciels pérennes**. Sa gestion est assurée en interne par notre équipe technique qui possède toutes les compétences requises.

Chaque matériel (serveurs et PC) est assorti d'un niveau de criticité auquel les collaborateurs devraient se référer, en cas de mesures d'évacuation à prendre d'urgence.

En termes de protection de l'Information, les mesures ci-dessous sont actuellement en vigueur :

- **Plan de Sauvegarde** : les sauvegardes sont effectuées journalièrement (incrémentales), chaque fin de semaine et de mois (complète) sur les machines fixes (PC et serveurs) situées dans les locaux de la société. Les supports contenant les sauvegardes hebdomadaires et mensuelles sont stockés au domicile de l'un des dirigeants. Les sauvegardes de la machine hébergeant la plateforme extranet du projet sont assurées par le sous-traitant d'ORIA.
- **Protection des informations sensibles** : un document « plan de sauvegarde » au format papier et numérique est stocké au domicile de l'un des dirigeants. Il contient tous les mots de passe administrateurs du parc informatique et réseau de l'entreprise, les coordonnées personnelles complètes des collaborateurs d'ORIA, la liste actualisée des matériels informatiques et réseau en service assortie des coordonnées de nos fournisseurs et mainteneurs, les procédures décrivant les opérations de restauration et configuration à réaliser en cas de problème grave, ainsi que les opérations complexes d'administration.
- Au départ d'un collaborateur, les mots de passe dont il aurait eu connaissance sont systématiquement changés.
- **Sensibilisation des collaborateurs** : des séances semestrielles sont dispensées au personnel qui, lors de son embauche, signe un engagement de confidentialité.

2.3.3 Travail des collaborateurs nomades

Chaque collaborateur nomade d'ORIA (consultant et chargé d'affaires) est doté de l'équipement informatique et télécoms lui permettant **d'assurer sa mission en complète autonomie**, soit :

- Un PC portable
- Un disque dur externe destiné à la **sauvegarde de ses données**, conformément au plan de sauvegarde précisé ci-dessus. Ce périphérique est conservé au domicile de chaque collaborateur nomade.
- Un Smartphone (flotte d'entreprise) disposant des fonctionnalités « modem Internet », permettant **l'accès à Internet, en tous lieux**.

2.3.4 Accès distant au SI de l'entreprise

Grâce à l'utilisation de standards pérennes, le système d'information de l'entreprise pourrait être rapidement remis en configuration opérationnelle, quel que soit son lieu physique d'implantation.



En cas de nécessité absolue requérant l'intervention d'un dirigeant absent du siège, une connexion par VPN sécurisé peut être activée, à sa demande.

L'accès à **l'extranet projet**, utilisé tant par les collaborateurs ORIA que nos clients, est sécurisé (SSL) et permet un cloisonnement de l'information jusqu'au niveau de l'utilisateur.

Les profils des utilisateurs (internes/externes) n'ayant plus à accéder à cet outil sont régulièrement supprimés.

2.4 MODALITES DE REMPLACEMENT DE NOS INTERVENANTS

Malgré l'attention portée à la définition de nos équipes, il peut être nécessaire de remplacer un intervenant (indisponibilité, inadéquation du profil, ...). Chaque **compétence** au sein de l'équipe projet affectée à une mission est donc assurée en **doublon**.

À ce titre, le chef de mission veille à ce qu'un consultant nommé sur une mission assure une **information permanente** de son binôme.

La réactivité et la disponibilité de nos intervenants sont l'assurance de respecter vos attentes et de vous garantir les moyens et ressources adaptés.

3- AMELIORATION DES CONNAISSANCES ET DE LA PERFORMANCE

3.1 FORMATION

3.1.1 Profils de nos collaborateurs

Nos consultants sont tous **diplômés de l'enseignement supérieur** (BAC+5) en technologies de l'Information.

Ils disposent aussi d'un parcours professionnel riche d'expériences significatives à des **postes à la fois techniques, fonctionnels et de management**. Certains dispensent des cours (formateurs vacataires) et/ou sont régulièrement membres de jury d'examens.



3.1.2 Formation continue

L'expertise de nos collaborateurs est une **préoccupation majeure de l'équipe de direction**. Elle est améliorée grâce à des sessions de **formation continue** auxquelles participent nos **consultants, techniciens et chargés de clientèle**.

Parmi les dernières formations suivies, citons :

- SI : les 3 prochaines années (CG institut)
- La gestion de projets multiples (CEGOS)
- Certification ITIL V3

3.1.3 Transfert de compétences interne

Le transfert de compétences est un support de **capitalisation individuelle et collective** des formations suivies par nos collaborateurs et des missions réalisées.

Il permet de créer de la **fluidité** entre les collaborateurs, de **renforcer la polyvalence interne** et se positionne dans une véritable démarche de **GPEC**.

Ce transfert de compétences est principalement organisé lors **d'ateliers participatifs** (tous les 2 mois) s'appuyant sur un **cas concret** réalisé lors d'une mission.

Le **déroulement** d'un atelier « transfert de compétence » se décompose généralement ainsi :

- Présentation du sujet et des objectifs à atteindre (savoir-faire et savoir être)
- Les actions réalisées et/ou les apprentissages acquis lors de la mission
- Les difficultés rencontrées et les moyens/actions de leur contournement
- Les impacts sur le projet (Qualité, risques, ...)
- Vérification des acquis/apprentissages par mise en situation lors d'une mission

3.2 ACTIONS ET PROCESSUS DE VEILLE

Le domaine d'activités d'ORIA est en **constante évolution**. On y rencontre régulièrement de **nouvelles technologies impactant les activités**, génératrices de **nouveaux usages** ainsi que de **nouveaux acteurs**.

La direction d'ORIA considère la veille comme une **activité intrinsèque à notre métier** et non pas seulement « pour se tenir au courant ».

3.2.1 Veille technologique et des usages

Notre dispositif de surveillance d'informations s'appuie sur deux sources :

① Les **manifestations et événements** professionnels

Nos consultants participent régulièrement (3 - 4 fois/an) à des **séminaires et salons professionnels** : démonstrations dynamiques de matériels et logiciels et échanges avec des interlocuteurs experts (éditeurs – constructeurs – intégrateurs).

Au-delà, nos consultants sont membres de **communautés de pratiques** et y participent régulièrement à des séminaires d'échange.



② Les **informations diffusées via Internet**

Notre veille Internet est réalisée :

- Grâce à **l'agrégation de flux** RSS/Atom et la **recherche par mots clés** puis l'étude approfondie des articles,
- Par la présence, à titre privé, de nos consultants sur les **réseaux sociaux** et leur participation à des **groupes et discussions** et **communautés** de réflexion.



3.2.2 Veille gouvernance des SI

La gouvernance des Systèmes d'Information (IT gouvernance) renvoie aux **moyens de gestion et de régulation des Systèmes d'Information** mis en place dans l'Organisation, pour **atteindre ses objectifs**.

Afin d'apporter à nos clients un **accompagnement pragmatique à leurs projets d'amélioration et de transformation**, nous participons régulièrement à des **manifestations** traitant de l'IT Gouvernance et étudions les **publications** des organismes référents du domaine.



3.2.3 Veille réglementaire

La direction d'ORIA a la responsabilité de respecter et de faire respecter **les réglementations en vigueur** applicables à l'activité de la société.

Nous devons aussi apporter à nos clients un **éclairage** sur les **évolutions juridiques et réglementaires** susceptibles d'**impacter** leurs projets Systèmes d'Information.

Un de nos consultants a donc la responsabilité d'animer notre veille réglementaire et d'intervenir sur nos missions, en tant que « **réfèrent des questions réglementaires** ».

Sa veille est organisée par le suivi des informations disponibles sur Internet et sa participation à des groupes thématiques de réflexion.



Depuis 2011, un consultant sénior assure aussi la fonction de Correspondant Informatique et Libertés (CIL).

Au-delà des missions internes de CIL, il intervient sur toutes nos missions comportant un volet « protection des données ».

3.2.4 Partage de nos informations de veille

Les informations issues de notre veille sont régulièrement diffusées, via :

- Nos actions de Conseil (ateliers, séminaires) et nos livrables
- Des courriels d'information, adressés par nos consultants aux clients concernés
- Notre blog et nos retours d'expérience, accessibles sur notre site www.oria.fr
- Notre lettre d'information (newsletter) bimestrielle.

3.3 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT (R&D)

Chez ORIA, **nous aimons les Systèmes d'Information et l'innovation.**

Au-delà de nos actions de veille, nous menons aussi des **actions de benchmarking de matériels et de logiciels et le développement d'applications innovantes.**

Notre pôle Services contribue particulièrement à la capacité d'innovation d'ORIA par le développement de notre **plateforme informatique multiservices : ORI@NTEL.**

4- ORIA ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE



La **responsabilité sociétale** de la société ORIA est sa **contribution aux enjeux du développement durable**.

Notre démarche RSE fait l'objet d'une annexe indépendante, détaillant point par point nos différents engagements, et dont voici le sommaire :

SOMMAIRE

1- PRESENTATION DE NOTRE DEMARCHE	4
1.1 GOUVERNANCE	4
1.2 PERIMETRE D'APPLICATION	4
2- TRAQUER LES GASPILLAGES	5
2.1 LES EQUIPEMENTS : UNE UTILISATION PLUS ECONOMIQUE	5
2.1.1 Postes de travail (ordinateurs)	5
2.1.2 Matériel d'impression	5
2.2 LE PAPIER : UNE CONSOMMATION PLUS RATIONNELLE	6
2.2.1 Limiter les impressions	6
2.2.2 Le choix et le tri du papier	6
2.3 L'ECLAIRAGE : DES GESTES SIMPLES	7
3- REDUIRE LES DECHETS	8
3.1 LE TRI SELECTIF EN INTERNE : DES EFFORTS FACILES	8
4- OPTIMISER LES DEPLACEMENTS	8
4.1 RESTREINDRE LES DEPLACEMENTS	8
4.1.1 Le travail collaboratif	8
4.1.2 Le télétravail	9
4.2 PENSER AUTREMENT SON TRAJET DOMICILE-TRAVAIL	10
4.3 LES VEHICULES DE SOCIETE	10
4.3.1 L'utilisation de nos véhicules	10
4.3.2 L'entretien	11
5- RECENTRER L'ENTREPRISE SUR L'HUMAIN	12
5.1 LA GPEC	12
5.2 LA POLITIQUE DE SECURITE	12
5.3 LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL	12
5.4 LE BIEN-ETRE AU TRAVAIL	13
6- NOS ENGAGEMENTS RSE DE LONG TERME	14
6.1 VOLET SOCIAL	14
6.1.1 Egalité hommes/femmes	14
6.1.2 Diversité des profils	14
6.2 VOLET ENVIRONNEMENTAL	15
6.2.1 Mesurer son impact carbone pour mettre en évidence les améliorations	15
6.2.2 Soutenir l'effort vers la transition énergétique	15
6.2.3 Opter pour les biens d'occasion	15
6.3 VOLET SOCIETAL	15

5- NOTRE COMMUNICATION DIGITALE

5.1 SITE INTERNET INSTITUTIONNEL

Notre site internet www.oria.fr vous présente notamment **nos savoir-faire** et détaille **notre méthodologie**.

Il vous permet aussi de prendre connaissance de nos **retours d'expériences**, sur des projets similaires aux vôtres.



5.2 PRESENCE SUR LINKEDIN

Notre **contribution sur LinkedIn** permet de vous informer, sur l'actualité de notre société, sur la parution de **nouveaux articles** (retours d'expérience) et également de vous faire profiter de notre **veille permanente**.

Pour **nous suivre sur LinkedIn**, scannez le QR code ci-contre, ou connectez-vous au lien suivant : <https://www.linkedin.com/company/oria-telecom/>

Fin du document.

